



AMV Légende Assurance
33735 BORDEAUX Cedex 9
Tél : 05 56 18 42 21 - Fax : 05 56 18 42 26

**DEMANDE DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCE « VEHICULE DE COLLECTION »
ACCORD TRACTION UNIVERSELLE**

Les contrats souscrits auprès de L'Equité par l'intermédiaire d'AMV Légende Assurance sont réservés aux membres du Club TRACTION UNIVERSELLE à jour de leur cotisation.

PARTIE A COMPLETER PAR LE SOUSCRIPTEUR

Date d'effet souhaitée* :

* Pour un envoi en courrier simple, l'assurance sera effective à date de réception du courrier dans nos bureaux. Et pour un envoi en courrier recommandé, l'assurance sera effective à la date du cachet de la Poste.

LE SOUSCRIPTEUR (Titulaire de la carte grise et conducteur habituel)	
Nom - Prénom	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Téléphone	
E-mail	
Date de naissance	
Date de permis	
Nom prénom 2ème conducteur (1)	

(1) Si vous le souhaitez, vous pouvez désigner un second conducteur de plus de 25 ans et de plus d'un an de permis.

VEHICULES A ASSURER								
N°	Marque	Modèle		CV	Date de 1 ^{ère} mise en circulation	Valeur déclarée (2)	Immatriculation	Usage (3) 1 si usage Privé 2 si usage Privé/Trajet
		Traction	Autre					
1								
2								
3								
4								
5								
6								

(2) Indiquez la valeur déclarée UNIQUEMENT pour les véhicules que vous souhaitez assurer en Vol / Incendie et/ou Dommages tous accidents. Cette valeur est définie par EXPERTISE OBLIGATOIRE de moins de 2 ans.

(3) Usage Privé : « Le souscripteur déclare que le véhicule assuré est utilisé uniquement pour ses déplacements privés et ne sert en aucun cas pour le trajet, même partiel, domicile - lieu de travail, pour des déplacements professionnels ou des transports à titre onéreux de personnes ou de marchandises. En cas de grève des transports publics, le véhicule assuré peut être utilisé pour le trajet aller-retour du domicile au lieu de travail. »

Usage Privé et Trajet : « Le souscripteur déclare alors que :

- . le véhicule assuré est utilisé uniquement pour les déplacements privés et occasionnellement (pas plus d'une fois par mois) pour le trajet, même partiel, aller-retour du domicile au lieu de travail,
- . le véhicule assuré ne sert en aucun cas pour des déplacements professionnels ou des transports à titre onéreux de personnes ou de marchandises. ».



GARANTIES DES VEHICULES A ASSURER						
(cocher la ou les cases correspondant aux garanties que vous souhaitez souscrire pour chaque véhicule)						
Numéro véhicule	RC / DPRSA obligatoire	Vol / Incendie	Dommages tous accidents	Bris de glaces		Assistance 1 ^{er} véhicule = 26 € Et 5 € les suivants
				465 €	765 €	
1	X					
2						
3						
4						
5						
6						

Souhaitez-vous souscrire la garantie du conducteur ? OUI NON
Souhaitez-vous souscrire la garantie RC remorque de plus de 750 kg ? OUI NON
Si oui, nombre de remorques à assurer ?

Rappel des conditions de souscription

Le souscripteur s'engage à respecter des conditions énoncées ci-après pour demander l'assurance de ses véhicules de collection.

Pour bénéficier de l'offre d'assurance Club Traction Universelle pour tout véhicule de plus de 15 ans et dont la valeur n'excède pas 100.000 € (au-delà nous consulter), le souscripteur doit justifier :

- Etre membre du club Traction Universelle,
- Etre propriétaire et assuré comme conducteur principal pour un véhicule récent utilisé pour les déplacements quotidiens, depuis plus d' 1 an,
- Etre âgé de 25 ans au moins et être titulaire du permis de conduire depuis au moins 1 an,
- Etre le conducteur habituel et le titulaire de la carte grise,
- De ne pas avoir été impliqué, durant les 36 mois précédant la souscription, dans plus d' 1 sinistre engageant sa responsabilité totale ou partielle, et 2 sinistres non responsable, y compris vol + incendie + bris de glace.
- De ne pas avoir, au cours des 36 derniers mois, subi de suspension de permis supérieure à 3 mois ou de retrait de permis et de n'avoir eu aucune condamnation ou sanction pour conduite sous l'emprise d'un état d'imprégnation alcoolique et/ou stupéfiants lors de la conduite d'un véhicule,
- Au cours des 36 derniers mois, ne pas avoir été résilié par un précédent assureur sauf pour non-paiement de prime.

Documents justificatifs à joindre à cette demande de souscription

- Relevé d'informations confirmant vos déclarations datant de moins de 3 mois [pour les 36 derniers mois] ainsi que celui du second conducteur éventuel.
- photocopie recto verso de votre permis de conduire, ainsi que celui du second conducteur.
- photocopie de la carte grise de chaque véhicule à assurer à votre nom.
- photocopie de l'expertise de moins de 2 ans de chaque véhicule pour lequel vous souhaitez souscrire une garantie Vol/Incendie et/ou une garantie Dommages tous accidents.
- Attestation de membre Club Traction Universelle, ou photocopie carte adhérent.

Fait à, le/...../.....

Signature :